

PAT de Saint gilles croix de vie

PAT de Saint gilles croix de vie

Date de la dernière actualisation : 30/09/2024



› PAT labellisé par le MAA : **Labellisation Niveau 1**

› Date de labellisation : **2022**

Territoire

Caractéristiques et enjeux du territoire

Pays de la Loire

Vendée

Les surfaces agricoles occupent 56 % du territoire du Pays de Saint Gilles Croix de Vie et sont fortement marquées par les systèmes de polyculture élevage bovin viande et lait, qui expliquent la forte présence des prairies (permanentes, temporaires ou artificielles) et des fourrages annuels. En plus de cette activité d'élevage, il existe, sur le territoire, une palette d'exploitations orientées vers les productions végétales très variée, essentiellement localisées sur le littoral.

En théorie, le potentiel de production du Pays de Saint Gilles Croix de Vie est en capacité de couvrir l'ensemble des besoins alimentaires du territoire (sauf pour les fruits et légumes où il existe un déficit). Néanmoins, du fait de l'organisation historique des productions agricoles en filière collective, les produits alimentaires sont en réalité soumis à d'importants flux logistiques, notamment pour leur transformation. De plus, la commercialisation ne redirige pas les produits vers le territoire ; ces flux peuvent être un peu relativisés, dans la mesure où la Vendée est bien pourvue en outils de transformation. Il reste difficile de suivre les étapes d'acheminement des produits alimentaires de par leur complexité. Dans une perspective de relocalisation des productions et de leurs enjeux, notamment en matière de durabilité, le territoire ne dispose pas d'outils structurants permettant de les valoriser localement. Côté distribution, les circuits alimentaires de proximité tendent à se développer depuis quelques années, mais les habitants réalisent encore la majorité de leurs achats alimentaires en GMS.

Les productions agricoles du Pays de Saint Gilles Croix de Vie ont été induites par la topographie et la nature des sols du territoire. Mais elles sont soumises à de fortes contraintes : pression foncière, renouvellement des générations, main d'œuvre...

Sur les 10 prochaines années, le taux de renouvellement des exploitations agricoles du territoire, c'est-à-dire le ratio des installations potentielles et des départs prévus est estimé à 39 %. Les exploitations principalement concernées par ces départs seront celles avec une activité d'élevage bovin. Peu d'installations sont connues pour ce type d'exploitations, la plupart partent à l'agrandissement. Avec, d'un côté des cédants qui pensent que leur ferme n'est pas transmissible, et de l'autre, des repreneurs qui sont de moins en moins intéressés par l'élevage.

Néanmoins, la plupart des terres seraient reprises. Ainsi, le phénomène de concentration des terres agricoles (moins d'exploitations agricoles mais avec des Surfaces Agricoles Utiles (SAU) moyennes plus importantes et des structures sociétaires), à l'œuvre depuis les années 1970, devrait se poursuivre sur le territoire. Ce phénomène complexifie également la transmissibilité des exploitations (augmentation des capitaux des fermes à céder, problématiques en termes de main d'œuvre, de moyens de production...).

De plus, il apparaît essentiel de soutenir la transition agroécologique des exploitations agricoles du territoire pour répondre aux défis environnementaux tels que la lutte contre le changement climatique, la préservation de la biodiversité et la reconquête de la qualité de l'eau. La transition agroécologique contribue également à renforcer la résilience des exploitations agricoles (qualité de vie, performance environnementale et économique) et à promouvoir une agriculture plus durable et équitable. Elle peut être réalisée à différentes échelles :

- la parcelle, par l'efficacité dans l'usage des intrants (fertilisants, phytosanitaires, biocontrôle) et par les pratiques (réduction du travail du sol, couverture du sol, etc.)
- l'exploitation, par la diversification des cultures et des ateliers de production, voire le changement de système vers l'agriculture biologique par exemple
- le territoire, par le développement d'une mosaïque paysagère diversifiée

Cette transition implique de nombreux changements qui doivent être accompagnés (formation, expérimentation, etc.).

L'alimentation, ce n'est pas seulement produire des aliments pour les manger. C'est aussi des pratiques liées à des conventions culturelles et sociales, à des compétences et connaissances, comme cuisiner ou connaître les bienfaits et méfaits de telle ou telle pratique alimentaire pour sa santé (augmentation de l'obésité, augmentation de la consommation d'aliments transformés et de compléments alimentaires, etc.). Ces pratiques sont également liées aux ressources et infrastructures à disposition des personnes (maillage commercial, disponibilité des aliments dans ces commerces, accessibilité, etc.).

L'alimentation implique également des enjeux de durabilité (préservation de la biodiversité, de la qualité de l'eau, des sols...) se traduisant, entre autres, par le choix des produits consommés.

Selon les études, le régime alimentaire durable de demain (faible impact sur l'environnement, sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population, culturellement acceptable, économiquement équitable et accessible) favoriserait une alimentation dite « 3 V », Végétale, Vraie (peu de produits ultra-transformés) et Variée, et aurait notamment pour conséquences :

- la réduction des produits animaux (mais pas abolition) ;
- l'augmentation des produits végétaux (notamment légumineuses) ;
- la réduction des boissons sucrées et alcoolisées ;
- la diminution des boissons chaudes (thé, café...).

En outre, l'insécurité alimentaire (l'impossibilité ou la peur de ne pas avoir accès à tout moment à une alimentation suffisante, saine et nutritive) augmente sur le territoire national :

- 1 français sur 5 déclare ne pas arriver à se procurer une alimentation saine et équilibrée pour assurer trois repas par jour ;
- 1 français sur 5 déclare sauter certains repas pour des raisons financières.

Cette insécurité peut entraîner une ou plusieurs difficultés supplémentaires, au-delà de la question de ne pas pouvoir manger à sa faim : isolement accentué, fatigue et risque de maladies, etc.

Chiffres clés du territoire



Contexte

52 407 habitants

14 communes

178,22 habitants/km²

294,06km² de communes

490,96 ha artificialisés

4,64 tonnes de CO₂ d'émissions de gaz à effet de serre
par habitant par an



Caractéristiques socio-économiques

8.3% de taux de pauvreté

10,56% de chômage

23 380€ de revenu médian



Lutte contre la précarité alimentaire

2 association(s) luttant contre la précarité alimentaire

0,07 associations par 10 km²

0,04 associations par 1000 habitants



Organisation de l'espace agricole

15 835,32 hectares de SAU

53,85% de SAU

dont 7,25% de SAU en bio

dont 0,84% de légumineuses

dont 33,41% de prairies permanentes



Structures agricoles

161 exploitations

28 exploitations en bio



Enjeux environnementaux liés à l'agriculture

Taux de produits phytopharmaceutiques **inférieur à 0,01 ug** par litre d'eau

Taux de nitrates **inférieur à 10 mg** par litre d'eau

2 320 878,66m³ d'eau utilisés pour l'irrigation

en hausse de 19,52% depuis 5 ans

129,85 de haie/ha de SAU



Distribution

106 enseignes de distribution

dont 15 GMS (moyennes et grandes surfaces)



Transformation

618 emplois dans la transformation

-14,64% des emplois dans la transformation depuis 5 ans



Restauration collective

21 restaurants collectifs sur le territoire
dont 7 restaurants collectifs qui ont fait leur
télédéclaration sur ma cantine

Gouvernance

Porteurs du projet

- › Communauté d'Agglomération du Pays de Saint Gilles Croix de Vie (Intercommunalité)

Nom de l'instance de décision

Groupe Local de l'Alimentation

Partenaires de l'instance de décision

Acteurs de la production agricole dont foncier

- › Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire
- › Gens du Bocage et du MARais (GBMA)

Acteurs de la transformation agroalimentaire

- › Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Acteurs de la distribution alimentaire

- › Collectif Court Circuit

Acteurs de la santé

- › Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) Loire Vendée Océan

Acteurs du social

- › Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement - Terre solidaire

Acteurs environnementaux

- › Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO)
- › Comité pour la Protection de la Nature et des Sites (CPNS)

Partenaires engagés dans la mise en oeuvre du PAT

Collectivités territoriales, État

- › Département de la Vendée

Acteurs de la production agricole dont foncier

› SAFER Pays de la Loire

Les objectifs stratégiques du projet

Améliorer l'accessibilité aux productions locales et durables, notamment en structurant des filières sur le territoire :

- développer des outils de transformation adaptés aux producteurs et mutualisés
- développer des micro-filières durables locales et travailler aux synergies intra et inter-filières
- améliorer l'accessibilité et le maillage des circuits alimentaires de proximité sur le territoire
- favoriser l'augmentation de la part des produits locaux et durables dans l'approvisionnement de la restauration collective

Sensibiliser la population au « bien-manger » :

- sensibiliser les habitants du territoire aux pratiques de jardinage et favoriser les échanges de surplus des jardins
- former les générations de demain à une alimentation qualitative, saine et durable
- promouvoir la biodiversité et les produits locaux dans les exploitations agricoles
- organiser un temps fort autour de la thématique de l'alimentation sur le territoire
- développer les espaces nourriciers et l'autoproduction
- favoriser l'accès à une alimentation de qualité à des personnes en difficulté et améliorer leurs modalités d'accueil

Soutenir les modèles agricoles durables afin de garantir la pérennisation des exploitations agricoles et la gestion des ressources naturelles :

- anticiper, faciliter et sécuriser les transmissions des exploitations agricoles
- faciliter l'accès au foncier à des projets agroécologiques et d'autosuffisance alimentaire
- développer les pratiques et les infrastructures agroécologiques, sur les exploitations et à l'échelle du territoire, notamment en sécurisant et levant l'aversion au risque
- sensibiliser les acteurs du territoire aux enjeux de la gestion de l'eau

Les principales actions du PAT par axes thématiques

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Économie alimentaire	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	Anticiper la transmission des exploitations agricoles et aider les cédants à s'adapter aux attentes et projets des repreneurs potentiels	Action programmée
	Maintien et développement des circuits de proximité	Faciliter l'accès aux marchés alimentaires de l'agglomération aux producteurs locaux, via la réservation et la mise à disposition d'un emplacement dédié	Action programmée
	Maintien et développement des circuits de proximité	Créer de nouveaux débouchés en vente directe et/ou en circuits courts pour les produits de la pêche issus du port de Saint Gilles Croix de Vie	Action programmée
	Organisation des filières	Travailler à la création d'un outil de transformation adapté aux producteurs du territoire	Action programmée
	Organisation des filières	Réaliser une étude diagnostique des demandes locales de micro-filières et lancer l'accompagnement d'une ou plusieurs nouvelles micro-filières durables	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Culturel et gastronomie	Actions de promotion des produits durables et locaux et du patrimoine gastronomique auprès des consommateurs	Organiser des balades gourmandes et des visites de sites, sur le thème du « bien-manger »	Action programmée
	Autres actions de mise en valeur du patrimoine alimentaire et gastronomique, et de tourisme	Reconquérir les friches viticoles de Brem sur Mer et participer à la valorisation du vignoble	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Éducation alimentaire	Actions d'éducation alimentaire à destination de la jeunesse	Développer la pédagogie du « bien-manger » à destination des enfants dans les établissements scolaires	Action programmée
	Actions d'éducation alimentaire à destination des familles (Grand public - tous consommateurs)	Former la population aux techniques de jardinage en potager	Action programmée
	Actions d'éducation alimentaire à destination des familles (Grand public - tous consommateurs)	Rédiger et diffuser des fiches recettes qui s'appuient sur les valeurs du « bien-manger »	Action programmée
	Actions d'éducation alimentaire à destination des familles (Grand public - tous consommateurs)	Créer un temps fort de sensibilisation sur le territoire : « les Assises locales de l'alimentation »	Action programmée
	Actions d'éducation alimentaire à destination des familles (Grand public - tous consommateurs)	Compléter le guide des producteurs locaux en vente directe d'une mise en récit à vocation pédagogique	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Justice sociale	Actions d'accessibilité sociale	Ouvrir une épicerie sociale intercommunale	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Environnement	Actions de protection des ressources naturelles (dont eau et biodiversité)	Former le territoire aux enjeux de la gestion de l'eau, au travers de l'organisation d'un atelier ludique et participatif	Action programmée
	Autres actions visant la résilience alimentaire	Accompagner le lancement d'un système de troc de surfaces pour l'autoproduction	Action programmée
	Autres actions visant la résilience alimentaire	Créer un système d'échanges des surplus de production issus des jardins des particuliers	Action programmée
	Autres actions visant la résilience alimentaire	Favoriser la création et la structuration de tiers-lieux alimentaires	Action programmée
	Changement des pratiques agricoles plus vertueuses pour l'environnement dont bio et agroécologie (hors déchets et gaspillage)	Inciter au changement de pratiques agricoles par la mise en place de modes de financement innovants, de type Paiements pour Services Environnementaux	Action programmée
	Changement des pratiques agricoles plus vertueuses pour l'environnement dont bio et agroécologie (hors déchets et gaspillage)	Etudier la faisabilité d'un changement d'échelle du dispositif Dialogue Permanent pour la Nature (DPN)	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Restauration collective	Autres actions d'accompagnement de la restauration collective	Apporter, aux communes qui le demandent, un support pour favoriser la création d'un outil de restauration collective, en régie ou en concession, et bénéficier des effets de la mutualisation	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Urbanisme	Autres	Proposer une ingénierie territoriale pour le déploiement de projets agricoles et alimentaires spécifiques	Action programmée
	Protection et mise en valeur des espaces agricoles	Permettre le stockage de foncier agricole communal et intercommunal pour favoriser des projets agroécologiques et d'autosuffisance alimentaire	Action programmée

Évaluation

Méthode(s) d'évaluation utilisée(s)

› Autre (champ libre)

Outil de planification, suivi et d'évaluation construit en interne lors de l'élaboration du PAT du Pays de Saint Gilles Croix de Vie

Coopération

Coopération inter-PAT

Oui

Via les réseaux suivants :

- réseau « Alimentation de Proximité » du Conseil Départemental de la Vendée
- réseau des PAT des Pays de la Loire
- rencontres PAT - réseau bio (CAB, GAB et CIVAM)

Coopération interterritoriale

Oui

- projet d'abattoir multi-espèces de proximité porté par l'association d'éleveurs AALVie

PAT membre des réseaux

- › Réseau des PAT des Pays de la Loire
- › Réseau « Alimentation de Proximité » du Conseil Départemental de la Vendée

Moyens financiers et humains

Dispositifs financiers mobilisés

- › Plan de relance

Moyens humains

1 ETP

Coopération interterritoriale

Contact

Aurélien Pichon

02 51 55 55 55

a.pichon@payssaintgilles.fr

Direction de la Transition

Chef de projets agriculture et alimentation

ZAE du Soleil Levant – CS 63 669 – Givrand

85806 Saint Gilles Croix de Vie Cedex

Détail des sources

[Vous souhaitez comprendre le mode de calcul des données ? Consultez le vade mecum des indicateurs.](#)